



Commission Jeunes

Saison 2022/2023

Procès-verbal n°4 de la réunion du 5 décembre 2022

Présents :

RAYBAUDI Éric Président Commission Jeunes
 AZIL Fabien Conseiller Technique Départemental DAP

PROTIN Nathalie..... Référente Foot à 5
 ANDRÉ Romain..... Foot à 5
 BOUILLON Benoît Foot à 5

ANDRÉ Jean-Paul Référent Foot à 8

BRASTEL Aurélie Commission PEF

Excusée :

HERLUISON Annick Foot à 5

Absent :

PERRIN Thibault Foot à 8

Ouverture de la séance à 19 h 00

1/ Vie du District

Informés de la naissance de son fils, les Membres de la Commission félicitent chaleureusement M Fabien AZIL pour cet heureux évènement et souhaitent le meilleur à l'ensemble de la famille.

Des travaux de révision des textes réglementaires (*RP, Championnats, Coupes...*) ont été menés pour les uniformiser, les actualiser mais surtout afin de prendre en compte les évolutions ou les problématiques constatées. La Commission est informée par M Éric RAYBAUDI des modifications susceptibles d'impacter à l'avenir les plateaux et/ou compétitions géré(e)s en Foot Animation :

- Mention de la Commission jeunes – Art.2 RP DAF – prérogatives d'organisation et sanctions
- Dates d'engagement « libres » au lieu de dates fixes au règlement
- Demandes de report à J-6 (*paramétrage Foot2000*) au lieu de J-10 (*sauf en U13 : J-3*)
- Modification(s) de date(s)/heure(s) demandées par le propriétaire d'une installation (*nouvel article soumis au vote de la collectivité des Clubs aubois lors de la prochaine Assemblée d'hiver*)
- Suite à l'AG FFF de juin 2022 : limitation à 4 mutés dont 1 hors période (*pour les U12-U13*)

2/ Points engagements équipes Foot Animation

Le tableau des équipes engagées en U11 (66 équipes) et U13 (56 équipes) a été communiqué au Directeur Administratif du District pour facturation aux clubs dans le cadre de l'appel de fonds de décembre (mi-saison).

Par rapport au décompte réalisé le 3 octobre :

	SAISON 2022-2023		SAISON 2021-2022
	Au 05/12/2022	% / au 03/10/2022	
U13 Excellence	8	8 (=)	10 (-20%)
Championnat U13 District	48	44 (+8%)	48 (=)
Critériums U11	66	48 (+27%)	59 (+11%)
Plateaux U8-U9	97	81 (+16%)	100 (-3%)
Plateaux U6-U7	70	55 (+21%)	73 (+4%)

Le tableau des participations sera mis à jour une nouvelle fois en décembre afin d'être présenté aux Clubs lors de chaque prochaine réunion de secteur.

3/ Calendriers

3.1 / Reprogrammation des réunions de secteurs de mi-saison

En raison de la tenue de l'Assemblée Générale du District Aube de Football qui doit avoir lieu le lundi 12 décembre, sauf prorogation à l'étude en lien entre autres avec le calendrier de l'Assemblée Fédérale et de Ligue et l'indisponibilité annoncée de certains bénévoles incontournables, la réunion de secteur qui était initialement fixée à la même date devrait être décalée au mardi 13.

Or cette date va coïncider avec l'une des demi-finales de la Coupe du Monde 2022 ce qui ne permettra pas aux personnes présentes d'être rentrées à temps pour assister au coup d'envoi à 20 h 00.

La commission propose alors de déplacer les réunions de secteur au lundi 23 et au jeudi 26 janvier 2023.

Il sera en effet encore largement temps de procéder à la programmation des plateaux U7 et U9 dont la reprise en extérieur n'est pas prévue avant le 4 mars. Cela permettra également à la Commission de présenter aux clubs le nouveau logiciel fourni par la FFF qui sera utilisée dès la dernière phase 2022-2023 pour l'organisation du Foot Animation (*formation prévue le 10 janvier*)

Compte tenu de cette présentation, **la présence des responsables d'École de Foot et d'un responsable par catégorie U7, U9 et U11 sera obligatoire.**

3.2 / Reprogrammations matchs en retard championnats U13

A ce jour, 4 rencontres de U13 District ont été reportées, 5 autres rencontres sont encore prévues les 7 et 10 décembre 2022.

Le Championnat U13 District n'aboutissant à aucune accession/relégation, la Commission décide de ne pas reprogrammer les matchs non joués afin de libérer des terrains pour des matchs en retard devant être planifiés par la Commission des Compétitions.

3.3 / Championnats U13 R3 interdistricts Aube/Haute-Marne

En application du principe de l'alternance, le District Aube Football aura la charge de la gestion de la compétition pour la deuxième partie de saison 2022-2023.

Après échanges avec le District Haute-Marne, il a été convenu de démarrer le championnat U13 R3 à partir du samedi 4 mars 2023.

La Commission valide le classement du Championnat U13 Excellence et prendra contact avec les clubs qualifiés pour recueillir leur assentiment quant à leur participation effective en championnat régional au printemps prochain.

4/ Mise en place des projets de la saison

4.1 / Championnat Départemental Futsal U13

M Fabien AZIL a organisé une réunion le 26 novembre dernier avec les 8 clubs U13 Excellence concernés pour leur présenter le championnat départemental U13 Futsal qui débutera le 10 décembre 2022 et se terminera normalement le 4 février 2023.

À l'issue de ce championnat, un club représentera le District Aube de Football dans le cadre de la Finale « secteur Ouest » prévue le 11 février. Le vainqueur parmi les 4 départements champardennais participera alors à la grande finale régionale organisée par la LGEF le 26 février.

4.2 / Plateaux Foot Indoor

À ce jour, 20 clubs ont répondu au formulaire de préinscription aux plateaux Indoor proposés par le District Aube Football au complexe Stadio Pizza de Lavau.

Tous les créneaux du matin sont d'ores et déjà complets depuis plusieurs jours. A ce titre, la mention a été portée sur le formulaire pour prévenir les prochains clubs souhaitant s'engager. Devant le peu d'équipes inscrites sur le créneau du 10 décembre après-midi, la Commission, après en avoir délibéré, prend la décision de libérer ce créneau au profit de la Commission féminine.

Le calendrier est validé et sera publié sur le site du District dès mardi 5 décembre.

4.4 / Finale Départementale Festival U13

Compte tenu de la programmation des matchs à jouer en U13 R3 interdistricts (*gestion District Aube pour 2022-2023*) devant opposer des clubs haut-marnais et aubois et après échanges intervenus avec le District Haute-Marne, il a été décidé d'aligner les dates des deux finales départementales. De telle sorte qu'elles se tiendront finalement le samedi 1^{er} avril. Le tour de qualification pour déterminer les 8 clubs, hors Excellence, aura lieu le samedi 4 mars en priorité sur terrains synthétiques (*réservations effectuées par Fabien AZIL auprès de la Commission des Compétitions*)

Les clubs venant quoi qu'il arrive avec leurs victuailles, une réflexion est amorcée quant à l'opportunité de reporter le budget « panier repas » afin d'augmenter celui des goodies offerts aux participants et de proposer en plus, le cas échéant, une tombola au cours de la journée.

4.5 / Journée Nationale des Débutants

La date de la Journée Nationale des Débutants est fixée au dimanche 18 juin 2023.

Une demande de réservation du car-podium est formulée auprès de la LGEF (*en attente de confirmation*)

La commission étudie les dossiers de candidature qui lui ont été transmis. Après délibérations, elle proposera au Comité Directeur, qui reste seul décisionnaire en la matière, que l'organisation soit confiée au club de l'US DIENVILLOISE dans le cadre des manifestations organisées pour ses 111 ans.

Sur la base des équipes actuellement engagées et de l'extraction des licences contenues dans le système fédéral FOOT2000 à date, la JND 2023 devrait pouvoir regrouper un potentiel de :

- 167 équipes (70 U6-U7 + 97 U8-U9)
- 1 434 joueurs :
 - 925 U8-U9 :
 - 484 U9 = 447 U9 + 37 U9F
 - 441 U8 = 405 U8 + 36 U8F
 - 509 U6-U7 :
 - 349 U7 = 330 U7 + 19 U7F
 - 160 U6 = 154 U6 + 6 U7F

En tant que de besoin, la commission rappelle aux clubs que la participation à la Journée Nationale des Débutants est obligatoire pour les équipes engagées dans les plateaux tout au long de l'année. Chaque club devra dès lors se présenter avec au moins 75% de ses équipes U6-U7 et U8-U9 pour éviter l'application de l'amende telle que prévue au barème financier du District (100 €).

6/ Questions diverses

Un tour de table est effectué pour traiter les questions diverses.

Deux clubs ont remonté auprès de la Commission et à M Fabien AZIL des difficultés sur un plateau U7 (*comportement des Dirigeants du Club recevant et problèmes d'organisation*). En conséquence, un courrier sera transmis au Président du Club concerné afin de rappeler les modalités d'organisation d'un plateau Foot Animation et le comportement attendu des encadrants.

Jean-Paul ANDRÉ, Membre de la commission, a par ailleurs transmis un rapport circonstancié relatif à un match U13 du samedi 26 novembre qui n'est pas allé à son terme. En raison de discordances entre le rapport et la FMI telle qu'établie et validée par les deux Clubs, la Commission Jeunes transmet le dossier à la Commission des Compétitions pour étude et suite éventuelle à donner.

Enfin, la Commission des Compétitions a relayé un e-mail reçu du correspondant d'un Club visiteur relatant des manquements dans l'organisation d'un Club recevant d'un match U13. Mail toutefois transmis à la mauvaise adresse (*pour rappel, concernant les plateaux U7-U9-U11 et les rencontres U13, l'adresse mail unique de correspondance est footanimation@district-aube.ffr.fr*). À la lecture des informations fournies et des manques constatés au niveau de la FMI, la commission décide (*indépendamment des amendes prévues au tarif financier*) de transmettre un courrier au Président du Club concerné afin de rappeler les modalités d'organisation des rencontres et de la gestion de la Feuille de Match Informatisée.

Fin de la séance : 21 h 45

Prochaines réunions de la Commission Jeunes :

- Lundi 9 janvier à 19 h 00
- ou sur convocation si nécessaire

Le Président, Éric RAYBAUDI

Les décisions de la Commission Jeunes peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (*District*) dans un délai de 7 (*SEPT*) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)